

Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Agence française pour la biodiversité (AFB)

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire exclusivement

<b>Classification :</b>	Catégorie A
<b>Fonction :</b>	<b>Chargé de mission communication et sensibilisation au Parc naturel marin du golfe du Lion (h/f)</b>
<b>Affectation :</b>	Direction des Parcs et Aires Protégées (DPAP)/Parc Naturel Marin du Golfe du Lion
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous la responsabilité du directeur délégué du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion et sous le pilotage fonctionnel de la cheffe de Département Communication dans les territoires (direction de la communication et de la mobilisation citoyenne).
<b>Résidence administrative :</b>	Argelès-sur-Mer (66)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

### Description de l'emploi

#### Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une direction communication et d'un secrétariat général.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'AFB et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage deviendront l'Office national de la biodiversité.

Le Parc naturel marin du golfe du Lion, créé par décret 2011-1269 du 11 octobre 2011, est un espace classé de plus de 4 000 km<sup>2</sup> d'espace marin méditerranéen, au large des côtes des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, d'Argelès-sur-Mer à Leucate.

Il a pour objectif de contribuer à la protection des patrimoines naturel et culturel marin, du développement durable des activités, de la connaissance, et de la sensibilisation et l'éducation à l'environnement marin.

Le Parc est constitué d'une équipe d'une vingtaine d'agents de l'Agence française pour la biodiversité et d'un Conseil de gestion de soixante membres. L'équipe du Parc est organisée autour de deux services : le service « ingénierie » et le service « opérations ».

Le service « ingénierie » est chargé de mettre en place les mesures de gestion prévues dans le plan de gestion (validé en décembre 2014 pour 15 ans), de préparer les dossiers relatifs aux avis des conseils de gestion, de préparer et de réaliser les plans d'action annuels.

Il conduit ces actions en liaison étroite avec le service « Opérations », qui a lui en charge la surveillance et le contrôle des usages, les suivis scientifiques et la relation avec les usagers. A cet organigramme s'ajoute deux fonctions supports : la communication et le secrétariat, directement rattachées au directeur délégué.

## **Description du poste :**

### **Mission :**

Sous l'autorité directe du directeur-délégué du Parc et le pilotage fonctionnel de la cheffe du département Communication dans les territoires, le chargé de mission communication et de sensibilisation doit proposer, réviser et mettre en œuvre une stratégie de communication et de sensibilisation pluriannuelle s'inscrivant dans le cadre des objectifs du plan de gestion du Parc et la stratégie de communication et de mobilisation citoyenne de l'Agence française pour la biodiversité.

L'objectif est de faire évoluer positivement les pratiques, améliorer la notoriété, l'identification et l'appropriation du Parc par les usagers et les acteurs locaux.

Le chargé de communication et de sensibilisation devra mettre en œuvre cette stratégie avec des outils de communication et de sensibilisation dédiés en planifiant l'activité (plan de communication, suivi du budget).

Pour cela, il travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des agents du Parc, les acteurs locaux – en particulier ceux représentés au conseil de gestion - et la direction de la communication et de la mobilisation citoyenne de l'AFB. Selon les sujets et les besoins il pourra s'appuyer sur les personnes ressources de l'antenne de façade Méditerranée et la direction régionale. Le fonctionnement en réseau qui caractérise les AMP imposera une ouverture sur la Méditerranée. Il bénéficiera de l'appui technique et des ressources développées par la direction de la communication et mobilisation citoyenne de l'Agence française pour la biodiversité.

### **Activités principales :**

#### **Stratégie, plan et bilan de communication et de sensibilisation :**

- Rédaction, révision et mise en œuvre de la stratégie de communication et de sensibilisation.
- Déclinaison de la stratégie en plan annuel.
- Evaluer les actions menées et proposer un bilan annuel.

#### **Mise en œuvre des actions et des outils :**

Contribuer à la mise en œuvre opérationnelle du plan annuel de communication et de sensibilisation :

- en réalisant, directement ou indirectement, les actions de communication et de sensibilisation du Parc,
- en apportant aux agents du Parc un appui pour définir et réaliser leurs actions de communication et de sensibilisation.

#### **Les champs d'intervention couvrent tous les domaines de la communication et de la sensibilisation à l'environnement, notamment :**

- l'édition : élaboration, rédaction et diffusion de plaquettes, newsletters, guides, panneaux, exposition, etc. ;
- la communication digitale : dont mise à jour du site internet du Parc, rédaction de contenus web, alimentation de réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ;
- les relations presse et publiques, dont rédaction de communiqués, organisation de points presse,...
- le multimédia : constitution et suivi du fonds photos et vidéos, acquisitions, etc. ;
- l'appui à la mise en place et la coordination d'actions de sensibilisation auprès des différents publics ;
- l'événementiel ; organisation d'événements du Parc ou en partenariat avec d'autres acteurs du territoire ;
- les partenariats : proposer et mettre en œuvre des partenariats en communication et sensibilisation avec des structures clefs du territoire.

Au besoin, il élaborera les cahiers des charges et conduira à terme les procédures administratives relatives aux appels à projets, conventions et marchés publics nécessaires à la réalisation de ses projets (CCTP, analyse des offres, projet de convention, PV de service fait). Il pourra s'appuyer sur les marchés existants de communication de l'AFB.

Il contribuera également à la communication nationale sur les parcs naturels marins, en participant notamment au réseau des chargés de communication et sensibilisation des parcs naturels marins, et à la vie du département Communication dans les territoires de l'AFB.

## **Relations liées au poste**

### **Relations internes :**

- Directeur délégué et ensemble des agents du Parc ;
- Direction communication et mobilisation citoyenne de l'AFB ;
- Direction des parcs et aires protégées. Plus particulièrement, le département des parcs naturels marins et les chargés de communication et sensibilisation de tous les parcs naturels marins et du sanctuaire Agoa ;
- Antenne de la façade Méditerranée ;

- Direction régionale Occitanie.

#### **Relations externes :**

- Membres du conseil de gestion du Parc (élus locaux, services de l'Etat, scientifiques, usagers de la mer, associations) ;
- Acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans la communication ou la sensibilisation ;
- Journalistes et médias ;
- Partenaires ;
- Prestataires.

### **Profil recherché**

- Formation supérieure dans le domaine considéré ;
- Expérience de 5 ans minimum exigée dans la communication publique, si possible dans un espace naturel protégé ou dans un organisme en lien avec la mer ;
- Connaissances approfondies sur le milieu marin et son environnement institutionnel ;
- Expérience de la gestion de la communication en situation critique.

### **Compétences et qualités requises**

#### **Connaissances :**

- Connaissance des outils et techniques de communication
- Connaissance des spécificités de la communication institutionnelle publique et de la communication territoriale
- Connaissance de la gestion administrative et financière publique

#### **Savoir-faire opérationnel :**

- Maîtriser la chaîne graphique (dont Indesign et Photoshop) pour définition de cahiers des charges et suivi de conception de supports ;
- Maîtriser un CMS (Joomla, Drupal) et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ;
- Encadrer des prestataires ;
- Piloter des projets (du cahier des charges à l'évaluation) ;
- Solides capacités d'expression écrite, orale et de synthèse ;

#### **Savoir-être professionnel :**

- Créativité et inventivité ;
- Capacité de travail en équipe et en réseau dans un environnement hiérarchique et fonctionnel ;
- Autonomie et force de proposition ;
- Sens de l'organisation ;
- Réactivité et adaptabilité ;
- Capacité d'écoute et de négociation.

### **Déposer une candidature**

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **PNMGL/COMSENS/F** par courriel à [recrutement@afbiodiversite.fr](mailto:recrutement@afbiodiversite.fr)

Pour plus d'informations sur le poste contacter :

**Hervé Magnin**, Directeur délégué du Parc naturel marin du golfe du Lion

herve.magnin@afbiodiversite.fr

Tél : +33 (0)4 + 68 68 55 96 - +33 (0)6 99 96 43 28

**Fabienne Queau**, chef du département Communication dans les territoires / DICOMOB :

fabienne.queau@afbiodiversite.fr

Tél : +33 (0)2 98 33 34 93- +33 (0)6 87 89 25 47

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 02 juin 2019**